



École secondaire
de la Rencontre

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 2 avril 2024

À 18 h 30

Au local 273

Procès-verbal

Sont présents :

Nom	Groupe représenté
• Édith Bélanger	Représentante des parents
• Mélanie Leclerc-Desrosiers	Représentante des parents
• Maryse Morin	Représentante des parents
• Nathalie Pelletier	Représentante des parents
• Andréanne Richard	Représentante des parents
• Zoé Cardinal	Représentante des élèves
• Nelly Leblanc	Représentante des élèves
• Marjorie Lamarre	Représentante de la communauté
• Denis Bois	Représentant des enseignants
• Michèle Chouinard	Représentante des enseignants
• Isabelle Moreau	Représentante des enseignants
• Nathalie Moreau	Représentante du personnel de soutien
• Johanne Fournier	Représentante du personnel professionnel

Est également présent à la table du conseil :

• Mathieu Pelletier	Directeur
---------------------	-----------

Sont absentes :

• Marilou Caron	Représentante des élèves
• Karine Godbout	Représentante de la communauté

1- Mot de bienvenue et vérification du quorum

La séance est ouverte à 18 h 30. M. Mathieu Pelletier souhaite la bienvenue et débute la séance. Il constate le quorum et ouvre la séance.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Édith Bélanger et appuyé par Mme Maryse Morin, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3- Adoption et suivi du procès-verbal, séance tenue le 5 décembre 2023

Sur proposition de Mme Isabelle Moreau et appuyé par Mme Mélanie L.-Desrosiers, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 décembre tel quel.

11. Rapport du gouvernement étudiant : Pour l'année scolaire 2024-2025, il y aura un bon de commande des articles promotionnels dans les documents de la rentrée scolaire. Les commandes seront effectuées rapidement pour avoir les articles avant les fêtes. La couleur du hoodie a déjà été choisie par le gouvernement étudiant actuel.

4- Budget 2024-2025 – Ventilation

23-24-004

M. Mathieu Pelletier présente le budget pour l'année scolaire 2024-2025 pour l'allocation de base (24 013 \$) et l'allocation pour entretien et réparation (800 \$). Il présente la ventilation pour ses 2 allocations. Nous recevrons, ultérieurement, l'allocation MAO.

Il est proposé par Mme Andréanne Richard et résolu à l'unanimité d'adopter le budget avec la ventilation présentée pour les allocations de base de 24 013 \$ et l'allocation d'entretien et réparation de 800 \$.

5- Organisation scolaire 2024-2025

M. Mathieu Pelletier présente la distribution de l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Début d'affectation en mai prochain.

1re secondaire : 59 élèves dont 9 doubleurs (3 groupes)

2e secondaire : 45 élèves dont 8 doubleurs (2 groupes)

3e secondaire : 53 élèves dont 7 doubleurs (2 groupes)

4e secondaire : 34 élèves (2 groupes)

5e secondaire : 46 élèves (2 groupes)

CPC : 12 élèves (1 groupe)

FPT 1-2-3 : 11 élèves (1 groupe)

FMS : 12 élèves (1 groupe)

Total : 272 élèves

Total des périodes : 520 périodes (2 périodes de plus que 2023-2024)

6-

Consultation sur les besoins de l'établissement en biens et en services et les besoins d'amélioration, d'aménagement et de construction, de transformation de réfection des locaux ou immeubles

Les priorités sont :

- Local d'arts plastiques ;
- Ajout caméras ;
- Oasis projet avec la MRC de l'Islet – Espace l'Islet-Sud)
- Auditorium ;
- Ventilation ;
- Espace pour les élèves adultes – Salle de pause.

Les élèves proposent de changer certains casiers, car ils sont croches et de changer les lumières afin de créer une ambiance calme.

7-

Mode de vie – 2024-2025

M. Pelletier présente le Mode de vie des élèves 2024-2025. Il avait été envoyé par courriel pour lecture avant la réunion. Il n'y a pas de changement majeur à celui de 2023-2024 sauf l'ajout de la trajectoire d'intervention pour l'utilisation convenable du matériel électronique assurée par un encadrement éducatif et positif. Suite à la nouvelle politique du gouvernement.

8- L'UTILISATION CONVENABLE DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ASSURÉE PAR UN ENCADREMENT ÉDUCATIF ET POSITIF

Comme l'école fournit un ordinateur portable pour chacun de ses élèves, le cellulaire n'est plus requis pour des activités pédagogiques à l'aide du numérique en classe. Ainsi, l'élève doit laisser son cellulaire, ses écouteurs ou son appareil mobile (montre intelligente, etc.) **dans son casier** sur les heures de cours ou l'élève doit laisser son cellulaire **complètement éteint** à l'endroit prévu à cet effet en classe avant le son de la cloche et pourra récupérer son cellulaire dans la boîte après la cloche de fin de période.

Trajectoire d'intervention	
1 ^{ère} offense	L'élève perd son cellulaire pour une journée complète d'école. Il le récupère en fin de journée et le ramène au secrétariat le lendemain matin pour compléter sa journée. Le parent de l'élève est avisé.
2 ^e offense	L'élève perd son cellulaire pour 5 jours d'école. Il le remet au secrétariat chaque matin dès son arrivée récupère à la fin de chaque journée à 15h30. Le parent est avisé.
3 ^e offense	L'élève perd son cellulaire pour 30 jours d'école. Le cellulaire sera remis au parent seulement. L'élève remet son cellulaire au secrétariat chaque matin dès son arrivée et le récupère à la fin de chaque journée à 15h30.
4 ^e offense	L'élève perd son cellulaire pour le reste de l'année scolaire sur les heures de cours. Le cellulaire sera remis au parent seulement. L'élève apporte son cellulaire tous les matins au secrétariat et le récupère à la fin de chaque journée à 15h30.

Il est également interdit de filmer, photographier ou enregistrer quelqu'un à son insu. Il est aussi interdit de partager des images ou des vidéos à d'autres personnes sans le consentement de la personne sur les images. Si tu ne respectes pas cette règle, les mêmes conséquences s'appliquent et tu es passible de poursuite judiciaire.

Un parent demande si un demi-uniforme pourrait être une façon de favoriser le respect du mode de vie de la tenue vestimentaire. M. Pelletier mentionne qu'il pense que la tenue vestimentaire n'est pas un enjeu majeur et ne croit pas que le demi-uniforme changera les élèves qui ne se conforment pas.

Il est approuvé par Mme Michèle Chouinard et secondé par Mme Mélanie Leclerc-Desrosiers afin d'approuver le mode de vie.

8- Situation financière du fonds 1 et 2 au 31 mars 2024

M. Mathieu Pelletier présente les dépenses encourues au 31 mars 2023 pour les fonds 1 et 2.

Nous avons fait l'achat d'ancrage de volleyball (environ 10 000\$) et 600 chaises pour les locaux qui seront livrées le 17 mai 2024.

Nous avons reçu une allocation pour le Plan de rattrapage (22 055\$). Nous avons 10 enseignants qui feront du rattrapage avec des élèves sélectionnés.

9- Horaire – Session d'examens mai et juin 2024

M. Pelletier présente la version provisoire de la session d'examens de mai et juin 2024. La dernière journée de cours est jeudi 13 juin 2024.

Gel d'horaire :

Français écriture 4e et 5e secondaire : mardi 7 mai 2024 en am

Français écriture 1re, 2e et 3e secondaire : mercredi 29 mai 2024 en am ;

Français lecture 5e secondaire : mercredi 12 juin en am

Session d'examen : 14 au 21 juin en avant-midi seulement. Le transport quittera vers 12h.

Sortie d'été : Vendredi 6 juin 4

Reconnaissance : Jeudi 20 juin 2024 à l'école ;

Bal : Vendredi 21 juin à 16h au Club de golf de St-Pamphile (Resto'rang)

Reprise d'examen au besoin : Vendredi 21 juin 2024

L'horaire officiel sera envoyé aux parents par courriel.

Les élèves pourront bénéficier de l'exemption d'examen pour les 85% et plus (sauf épreuves obligatoires et peut-être le français lecture de 5^e secondaire.

Nous allons recevoir la Crèmerie Chouinard pendant la session d'examen.

10- Éclipse solaire – Lundi 8 avril 2024

Les élèves quitteront leurs cours à 15h15 pour se rendre à l'extérieur pour observer l'éclipse. Des lunettes spécialisées seront remises à tous les élèves. Les enseignants de science feront de la sensibilisation auprès des élèves dans le cadre du cours.

11- Rapport du comité de parents

Mme Mélanie Leclerc-Desrosiers informe que la nouvelle directrice générale du Centre de services scolaire se nomme Rachel Bégin. Il y aura l'ouverture de poste pour combler le directeur général adjoint, car M. Pierre Côté qui pour la retraite.

12- Rapport du gouvernement étudiant

- Les chandails de RSEQ sont arrivés.
- Sortie d'hiver : Ça bien été même si nous avons dû annuler le ski.
- Vie scolaire : moins de participation pour les activités.
- Fin des compétitions sportives.
- Relais pour la vie : Les groupes de Mme Joanna Bérubé, anglais de 5^e secondaire feront des activités de financement afin de récolte de l'argent pour remettre lors de la marche du 8 juin prochain. (Friperie, vente de biscuits, tournoi sportif – Journée familiale 25 mai à la Place de la fraternité, cueillette de canettes vides et plateforme pour les dons) Ils ont comme objectif de recueillir 2000\$ pour la fondation.

13- Correspondance

Aucune

14- Divers

Aucun

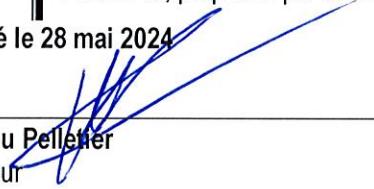
15- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu mardi 28 mai 2024 à 18 h. Un souper boîte à lunch vous sera offert.

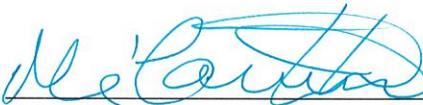
16- Levée de l'assemblée

À 20 h 45, proposée par M. Denis Bois et appuyée par Mme Nathalie Moreau de lever l'assemblée.

Adopté le 28 mai 2024



Mathieu Pelletier
Directeur



Mélanie L.-Desrosiers
Président

2024-05-28
Date